



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Patrick MILOT
Mélanie JULIO
Jérôme LANDRIEU

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Bachelier en Diététique

Haute École Léonard de Vinci (HE
Vinci)

8 octobre 2024

Table des matières

Diététique : Haute École Léonard de Vinci	3
Synthèse	4
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	6
Critère A.....	7
Critère B.....	10
Critère C.....	15
Conclusion	17
Droit de réponse de l'établissement.....	18

Diététique : Haute École Léonard de Vinci

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2023-2024 à l'évaluation continue du cursus « Diététique ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2017-2018.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 6 décembre 2023 à la Haute École Léonard de Vinci. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Diététique, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation initiale du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2017-2018 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Patrick Milot, expert de l'éducation et président du comité.
- Mélanie Julio, experte de la profession.
- Jérôme Landrieu, expert étudiant.

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Démarche qualité bien établie.
- Disponibilité d'outils et de données pour soutenir le pilotage du cursus.
- Cellule de Recherche et d'Expertise Diététique assurant un lien important entre la recherche et le cursus.
- Investissements matériels importants (cuisine didactique avec matériels de pointe).
- Apprentissage à la durabilité dans le cursus.
- Développement de simulations et intégration des compétences relationnelles dans cursus.
- Contact avec les milieux professionnels.

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Démarche qualité peu visible des étudiants.
- Participation faible aux EEE et manque d'harmonisation du processus.
- Répartition inégale de la charge de travail entre les trois blocs.
- Manque de stages proposés chez les diététiciens en consultation.
- Faible exploitation des outils d'aide à la réussite alors que le taux d'abandon est élevé.
- Peu de lien dans les cours de sciences fondamentales théoriques avec les visées métiers en Diététique.
- Charge de travail importante des enseignants.

OPPORTUNITÉS

- Intérêt croissant pour la nutrition dans la société.
- Révision de l'arrêté royal définissant et protégeant le titre de diététicien.
- Interdisciplinarité des formations dans le secteur Santé.
- Création d'un master de spécialisation en nutrition.

MENACES

- Manque d'intérêt des étudiants pour la profession ou pour les études à caractère scientifique.
- Médias sociaux diffusant des informations non-validées scientifiquement en matière de diététique.
- Concurrence des formations en nutrition non reconnues.

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

1. Renforcer la finalisation des boucles qualité afin de mesurer les impacts réels des actions menées au travers de la démarche d'amélioration continue.
2. Harmoniser le processus d'EEE en prenant attention au timing d'envoi des EEE, à la pertinence des questions posées selon les UE à évaluer, au suivi des enseignants et à la mise en place d'un dispositif de retour systématique des résultats et des actions de suivi auprès des étudiants.
3. Maintenir la réflexion sur l'intégration de nouveaux contenus ou de nouvelles compétences au sein du programme de Diététique.
4. Relancer la réflexion avec les différentes parties prenantes sur la possibilité d'offrir un stage de courte durée à l'instar du stage d'observation de bloc 1 avec un diététicien en consultation.
5. Poursuivre les efforts visant à créer des liens entre les cours de sciences fondamentales et les applications métiers du diététicien, principalement dans les cours théoriques.
6. Maintenir la réflexion sur la répartition de la charge de travail, sur la répartition des travaux demandés et sur la répartition des stages dans les trois blocs.
7. Banaliser des moments dans l'horaire des étudiants afin de permettre à ces derniers de recourir à l'aide à la réussite.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

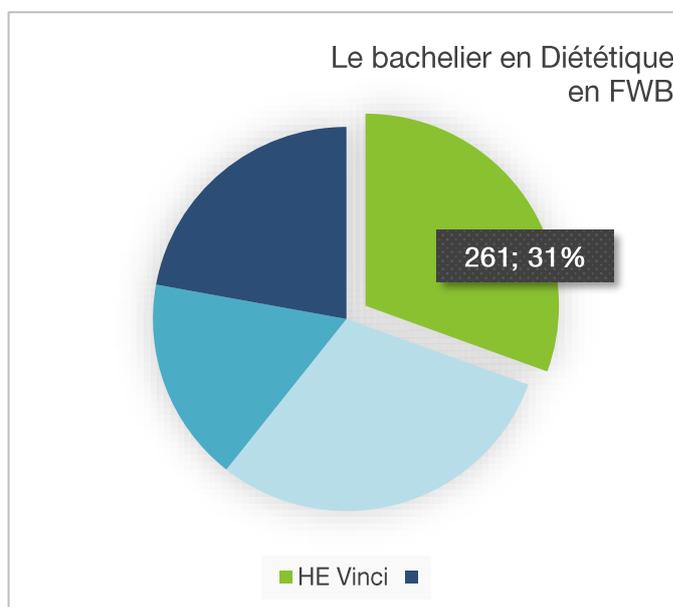
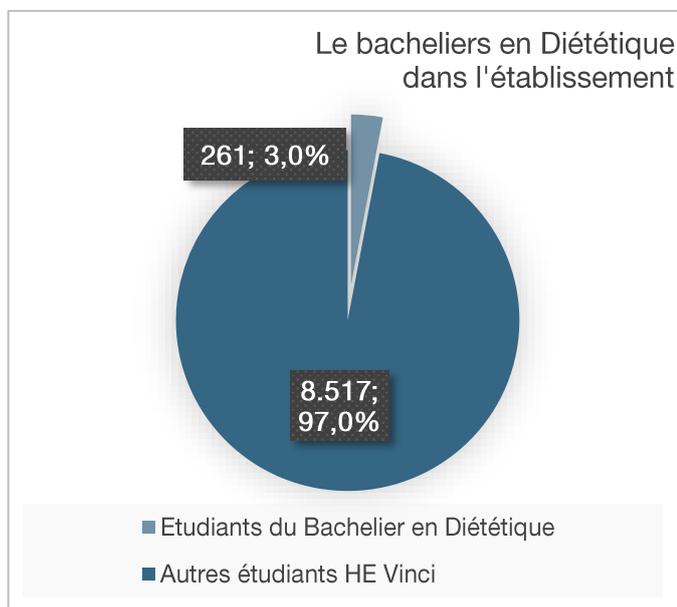
La Haute École Léonard de Vinci (HE Vinci) est une ASBL qui résulte de la fusion en 1996 de six établissements : l'ECAM Institut Supérieur Industriel, l'École normale catholique du Brabant Wallon-Institut d'enseignement supérieur pédagogique (ENCBW-IESP), l'Institut d'Enseignement supérieur Parnasse-Deux Alice (IESP2A), l'Institut Libre Marie Haps, l'Institut Paul Lambin (IPL) et l'Institut Supérieur d'Enseignement Infirmier (ISEI). Elle relève du réseau libre confessionnel.

La Haute École comporte trois secteurs (Sciences Humaines et Sociales, Santé, Sciences et Techniques) et dispense 31 formations de type court ou long et 12 spécialisations. Ces dernières sont réparties sur trois implantations.

Le secteur Santé organise, outre les bacheliers en Diététique, dix autres bacheliers (en Audiologie, en Sage-femme, en Technologue en laboratoire médical, en Technologue en imagerie médicale, en Ergothérapie, en Hygiéniste bucco-dentaire, en Infirmier responsable de soins généraux, en Orthoptie, en Podologie – Podothérapie et en Psychomotricité), deux masters en Kinésithérapie et en Sciences infirmières et dix spécialisations.

Le bachelier en Diététique est organisé sur le campus de Woluwe.

En 2021-2022, 261 étudiants sont inscrits au bachelier en Diététique, sur un total de 8778 inscrits à la HE Vinci, soit 3 % des effectifs. Ces 261 étudiants représentent, par ailleurs, 31 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 854 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles².



² Source : base de données SATURN, année de référence 2021-2022.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

La période écoulée depuis la précédente évaluation du cursus Diététique de 2018 a été synonyme de changements pour la Haute École Léonard de Vinci. L'établissement a ainsi connu une restructuration importante en 2019. Initialement structurée en instituts, dont l'ex-institut Paul Lambin auquel était rattaché le bachelier en Diététique, la HE est désormais composée de trois secteurs répartis sur trois campus. Le cursus Diététique au même titre que les autres cursus relevant du domaine paramédical a été regroupé dans le secteur Santé. Cette restructuration s'est accompagnée d'un nouveau modèle de gouvernance.

Cette période de transition fut par ailleurs perturbée par la crise liée à la pandémie de Covid-19 dès 2020. Cette crise a ainsi demandé de la souplesse et de la flexibilité de la part des équipes enseignantes qui ont dû s'adapter très vite à de nouvelles modalités pédagogiques basées sur l'emploi du numérique. Depuis lors, la HE s'est résolument tournée vers le numérique en faisant de cette thématique un axe stratégique et en développant à l'échelle de l'établissement un projet d'envergure appelé « Boost numérique » qui vise à renforcer les compétences numériques des parties prenantes. En parallèle un Centre de développement techno-pédagogique a été créé.

Le bachelier en Diététique a poursuivi son développement afin de s'adapter au mieux aux besoins de la profession de diététicien avec l'introduction notamment de nouveaux dispositifs de stage ou des concepts de l'alimentation durable au sein des matières dans les cours existants par exemple. La révision annoncée de l'arrêté royal de 1997 est toutefois particulièrement attendue.

Durant la période écoulée, le nombre d'étudiants pour l'ensemble du cursus est resté stable, même si l'on peut remarquer une légère augmentation du nombre d'étudiants en bloc 1 à partir de 2021-2022. Le nombre de diplômés est lui-même stable, même s'il convient de noter une hausse temporaire de ce nombre en 2020-2021, conséquence sans doute de la période Covid-19.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement et caractère pérenne

- 1 Comme évoqué en introduction du présent rapport, la HE Vinci a connu une importante restructuration depuis la précédente évaluation avec la suppression des instituts au profit de trois secteurs, dont le secteur Santé auquel est rattaché le cursus en Diététique. Ce nouveau modèle de gouvernance se veut basé sur les principes de responsabilisation et de délégation avec une prise d'autonomie plus importante des personnes en charge de responsabilités propres.
- 2 En parallèle de ce nouveau modèle de gouvernance, la gestion de la qualité au sein de la HE a également connu une restructuration avec la création du service Qualité et Projets opérationnel depuis 2020. Composé de huit personnes, ce service centralisé accompagne les secteurs et les services transversaux non seulement dans le déploiement de la démarche qualité, mais également dans le développement de leurs projets en fournissant un cadre méthodologique, des outils, des indicateurs, etc. Le comité constate en outre que chaque secteur dispose d'un relais/conseiller issu du service Qualité et Projet permettant un soutien, notamment pour le cursus en Diététique, dans le suivi et l'implémentation de la démarche qualité. Au niveau du cursus même, la mission de chef de département fut élargie avec notamment une responsabilité dans l'implémentation de la culture qualité au sein du cursus.
- 3 La HE a pour objectif de renforcer la formalisation du pilotage des programmes, dont celui de Diététique, et la démarche d'amélioration continue. La section avec le soutien du service Qualité et Projets réalise ainsi des enquêtes auprès des différentes parties prenantes, des évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) ou plus particulièrement dans le cadre de l'autoévaluation une série de focus group. Elle collecte également des indicateurs et nourrit des tableaux de bord servant au *reporting* et à la prise de décision. Des rapports d'activité sont par ailleurs réalisés par le département et le secteur. Le comité constate toutefois que des boucles qualité restent à mener afin de mesurer les impacts des actions posées tant au niveau du programme que des services transversaux.
- 4 Plus particulièrement concernant les EEE, le comité constate de ces derniers ne font pas l'objet d'un processus homogène. En effet la modalité de réalisation des EEE par unité d'enseignement (UE) est laissée au choix des enseignants selon toutefois un planning fixé deux ans à l'avance. Les enseignants disposent en outre d'une liste de questions. Réalisés via *Google forms*, les EEE ne sont toutefois pas automatisés et leur timing d'envoi soit avant soit après l'examen de l'UE est de nouveau laissé au choix des enseignants, de même que le *feedback* ultérieur envers les étudiants.

En l'état, le comité constate que ce système semble peu efficace avec notamment un taux de réponse trop faible ne permettant pas d'atteindre un quorum suffisant pour l'exploitation statistique des données collectées. Il est par ailleurs chronophage tant pour les enseignants qui sont chargés des envois des questionnaires et des rappels auprès des étudiants pour qu'ils répondent que pour les étudiants eux-mêmes qui reçoivent parfois plusieurs EEE en même temps. Concernant le suivi des EEE, les étudiants d'une part ne semblent pas percevoir les finalités concrètes des EEE faute de retour sur les résultats et les actions envisagées suite à ces derniers. D'autre part pour les enseignants, l'éventuel suivi par exemple via un soutien de conseillers pédagogiques relève à nouveau d'une démarche personnelle. Le comité note toutefois que la HE est en réflexion sur le sujet avec notamment un projet pilote qui est en cours dans d'autres départements.

- 5 Le comité constate la présence des étudiants dans la dynamique d'amélioration continue à travers principalement la désignation de délégués. Ces derniers présents pour chaque bloc disposent d'un document leur expliquant leur mission et participent au conseil de département. Ils sont aussi impliqués dans de plus en plus de réunions avec les autres parties prenantes. Les délégués assurent la remontée d'informations avec les autres étudiants en demandant leur avis en amont des réunions. Des représentants du conseil étudiant participent aussi au conseil de secteur, même si ces derniers ne sont pas spécifiquement issus de la section Diététique. Ces représentants, plus éloignés du cursus évalué, se présentent toutefois en début d'année aux autres étudiants.

Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

- 6 La HE Vinci dispose d'un plan stratégique 2022-2025 articulé autour de cinq axes et témoignant de la volonté de la HE d'un management par la qualité. La section Diététique a élaboré collégalement son propre plan d'action 2023-2026 dont les actions se déclinent selon les axes du plan stratégique ce qui permet un alignement du plan d'action avec les ambitions à long terme de la HE.

En termes de priorité à venir, l'arrêté royal de 1997 relatif au titre professionnel et aux conditions de qualification requises pour l'exercice de la profession de diététicien est en cours de révision. Cette révision est particulièrement attendue par l'équipe enseignante qui pour l'heure limite les modifications au niveau du contenu du programme dans la perspective d'une refonte de plus grande envergure du cursus dans les années à venir.

- 7 Le comité constate que la section a évalué son plan d'action précédent de 2018-2022 et a assuré un suivi aux recommandations des experts de l'évaluation précédente.

Caractère explicite de la démarche d'amélioration continue

- 8 La HE Vinci a pour volonté que sa démarche qualité soit explicite. À cet effet, le service Qualité et Projets a développé un SharePoint pour la section Diététique, accessible aux enseignants, lui permettant d'alimenter son portfolio et d'archiver les PV de réunions et les documents attestant de la conduite du changement. Les différents outils permettant la gestion de projet ou la conduite de la démarche qualité sont également mis à disposition via un intranet. Toutefois, le comité constate suite à l'analyse du dossier d'avancement (DAv) que les actions menées restent peu ou mal perçues par une partie des enseignants. De même, si les étudiants sont impliqués

dans la démarche d'amélioration continue via leurs délégués, le comité constate suite à la visite d'évaluation qu'ils semblent peu au fait de la démarche qualité et des actions menées dans ce cadre ce qui rend peu visible la démarche à leurs yeux et limite dès lors leur appropriation des actions réalisées ou envisagées. À titre d'exemple, au moment de la visite, les étudiants n'avaient pas connaissance du DAv.

RECOMMANDATIONS

- 1 Renforcer la finalisation des boucles qualité afin de mesurer les impacts réels des actions menées au travers de la démarche d'amélioration continue.
- 2 Mener à bien le projet pilote d'EEE mené dans d'autres départements de la HE et en faire le bilan.
- 3 Harmoniser ensuite le processus et le diffuser dans les départements en prenant attention particulièrement au timing d'envoi des EEE, à la pertinence des questions posées selon les UE à évaluer, au suivi des enseignants et à la mise en place d'un dispositif de retour systématique des résultats et des actions de suivi auprès des étudiants.
- 4 Afin de renforcer le caractère explicite de la démarche d'amélioration continue, mettre en place des actions de communication visant à sensibiliser et mieux informer les enseignants et les étudiants sur les actions menées ou envisagées dans le cadre de la démarche qualité.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Pertinence du programme

- 1 Bien que la section Diététique soit en attente d'une révision de l'arrêté royal de 1997 pour entamer une réforme plus en profondeur de son programme, le cursus a néanmoins consolidé sa pertinence depuis la précédente évaluation, notamment en renforçant les aspects relatifs au développement et à alimentation durables. La thématique est désormais abordée dans diverses facettes du cursus telles que les cours de techniques culinaires, le travail sur des produits de saison, le recours à du matériel plus durable (suppression des barquettes en plastique à usage unique, par exemple), lors de séminaires dans l'UE Nutrition et Diététique ou à travers des recherches TFE.

La section est de même à l'initiative d'un frigo anti-gaspi ou du recyclage des produits organiques à des fins de compost pour un potager en permaculture. Plus largement, la section a réalisé une enquête auprès des enseignants afin d'identifier les cours traitant de la durabilité et le cas échéant afin de renforcer cet aspect dans ceux qui aborderaient moins la problématique.

- 2 Le comité constate également, depuis la précédente évaluation, l'introduction d'un stage d'observation de deux jours en bloc 1. Ce stage entend d'abord offrir un premier contact à l'étudiant avec le milieu professionnel. Il est en outre directement en lien avec le cours de techniques culinaires relatif notamment aux normes qualité dans le secteur agroalimentaire ce qui permet un lien plus direct entre théorie et pratique. Les étudiants doivent chercher leur lieu de stage et sont formés pour ce faire à la réalisation de leur C. V. et de lettres de motivation. Le comité constate toutefois une appréciation variable de ce stage notamment en ce qui concerne la recherche du lieu de stage dont le périmètre est perçu comme peu clair et peut dès lors mener à des lieux perçus comme moins pertinents après coup.
- 3 La section avait de même initialement introduit un stage chez un diététicien indépendant en bloc 2, mais a finalement renoncé à poursuivre ce type de stage principalement à cause de deux éléments : des difficultés à trouver des maîtres de stage (MDS) et le contenu du stage essentiellement tourné vers de la consultation de patients. Cette facette du métier est dès lors peu abordée dans le cursus. Certains étudiants sont amenés à la découvrir lors de leur stage de bloc 3 lorsque leur MDS en stage clinique a également une activité en consultation. Cela n'est toutefois pas systématique ce qui crée une certaine inégalité entre les étudiants sur cet aspect.
- 4 Le comité note avec intérêt le développement de la simulation dans la formation. Plus largement, le secteur santé entend développer une véritable école de la simulation à destination de ses cursus. Il a ainsi réalisé des investissements importants (cf. Efficacité). Dans la section diététique, des enseignants ont pu bénéficier d'une formation en interne à la simulation et au débriefing. Des scénarii ont déjà été testés

avec les étudiants. Le dispositif est apprécié par les différentes parties prenantes et particulièrement par les étudiants qui y voient un moyen de s'exercer avant de partir en stages et de rendre par la même occasion ces derniers moins stressants. Cela leur permet en outre d'acquérir des compétences sur les aspects plus relationnels ou relatifs à la communication avec le patient notamment dans le cadre d'une activité d'apprentissage dédiée à la consultation diététique. Le secteur entend poursuivre ce développement de la simulation notamment dans une visée interdisciplinaire ce que le comité encourage.

- 5 Depuis la précédente évaluation, le comité constate que la section a poursuivi ses efforts afin de renforcer les liens entre les sciences fondamentales et le contenu disciplinaire propre à la profession de diététicien. C'est notamment le cas au sein de l'UE Science de l'aliment où les notions théoriques en Physique et en Chimie sont directement appliquées aux aliments. Le comité constate par contre que les UE théoriques des sciences de base, notamment en Physique, restent peu illustrées avec des exemples en lien direct avec la discipline en Diététique ce qui peut avoir un impact sur la perception de la réelle plus-value de ces contenus avec les compétences attendues sur le terrain dans le domaine des soins de santé ou avec les applications métiers. Le comité est néanmoins conscient que ce sujet s'inscrit par ailleurs dans un débat plus large lié à l'arrêté royal de 1997.
- 6 Le comité témoigne d'une reconnaissance de la formation tant par les milieux professionnels qui jugent les étudiants bien préparés que ce soit en stage ou à l'entrée dans la vie professionnelle, que par les diplômés qui se sentent prêts ou tout du moins suffisamment outillés pour s'adapter à la pratique du métier. Ces appréciations sont autant d'indices de la pertinence de la formation.
- 7 Déjà souligné lors du rapport d'évaluation précédent en 2018, la section Diététique dispose d'une Cellule de recherche et d'expertise en Diététique (CeRED) pour le développement de la recherche. Jouissant d'une belle visibilité et constituant une véritable fierté pour le département, cette cellule a déjà réalisé de nombreux projets (épi alimentaire, pyramide alimentaire, projet MELiSSA, etc.) et continue d'en rentrer d'autres, par exemple sur la responsabilité du diététicien dans la transition alimentaire. Ces diverses réalisations contribuent à renforcer la pertinence du programme en le nourrissant des recherches réalisées. La cellule collabore également avec divers partenaires industriels et académiques et entend aussi développer des liens plus étroits avec la section notamment dans la réalisation des TFE.
- 8 Le comité constate que les étudiants sont sensibilisés à la mobilité internationale dès le bloc 2 via une séance d'information sur le sujet, des documents disponibles sur l'intranet ou une page dédiée sur le site internet de la HE. Il y a en outre un enseignant référent pour les étudiants. Toutefois, le comité constate que les étudiants semblent découragés par les démarches administratives qui sont perçues comme lentes et compliquées à mettre en œuvre ce qui a un impact leur motivation à partir en mobilité et limite de ce fait son développement.

Cohérence du programme

- 9 Le comité constate une appréciation générale des parties prenantes sur la cohérence du programme. Elles identifient bien la progressivité de la formation non seulement au sein d'un même bloc, mais également entre les blocs.
- 10 Par contre le comité constate une charge de travail importante des étudiants tout au long de leur parcours. Cette problématique déjà identifiée lors de l'évaluation

précédente semble persister surtout dans un bloc 2 jugé très dense et fort théorique en vue de préparer au bloc 3 qui concentre les stages. De nombreux travaux à rendre semblent par ailleurs renforcer le sentiment de surcharge même si des initiatives pour répartir au mieux ces derniers ont été mises en place (tableau de répartition des travaux entre les UE). De même, le comité constate une perception relative entre le nombre de crédits attribués à certains cours et leur charge de travail effective pour les étudiants. La solution d'une 4^e année au cursus (demandée dans le cadre de la révision de l'arrêté royal) a été évoquée par les parties prenantes lors de la visite d'évaluation. Cette année supplémentaire, de l'avis du comité, ne pourrait toutefois pas servir uniquement à l'étalement de la matière, mais bien au développement de nouveaux contenus. Cette charge de travail importante est en l'état susceptible d'impacter la motivation des étudiants qui peuvent finir par abandonner.

- 11 Le comité note avec intérêt le développement des dispositifs pédagogiques notamment tournés vers le numérique avec par exemple le recours à des vidéos, des *Wooclap*, des quizz sur *Moodle*, etc. Ces développements s'inscrivent en outre dans un renforcement plus large des compétences numériques tant des étudiants que des enseignants à travers le projet Boost numérique développé au sein de la HE. Le comité constate toutefois que le développement de ces dispositifs reste, à l'heure actuelle, encore peu partagé ce qui limite l'échange de bonnes pratiques et encore succinct ce qui limite les expériences d'hybridation des enseignements. Des projets sont toutefois en cours comme des vidéos de démonstration de cuisine.
- 12 Concernant les stages actifs et comme évoqué plus haut, le comité constate une concentration de ces derniers sur le bloc 3. Un stage, plus court d'environ une semaine est également réalisé en bloc 2. S'agissant de l'encadrement et de la préparation de ces stages, le comité constate une satisfaction des étudiants. Ces derniers se sentent bien préparés notamment via une évaluation formative avant de partir en stage ce qui leur permet de revoir leurs matières. Une fois par stage, un enseignant vient en outre visiter l'étudiant sur son lieu de stage notamment afin de l'évaluer.

Le comité constate que les MDS bénéficient par ailleurs d'un guide d'encadrement pour les aider dans le suivi des stagiaires. Afin également de gagner en cohérence, les quatre HE dispensant le cursus Diététique se sont accordées afin de mettre en place une grille d'évaluation des stages commune. Cette dernière a été soumise aux MDS afin d'avoir leur retour.

- 13 Il ressort de la visite d'évaluation de la section Diététique entend préparer au mieux les étudiants à la réalisation de leur TFE. Ainsi les étudiants suivent en amont du TFE des réunions d'informations leur permettant par exemple de réaliser un rétroplanning de leur travail. Dès le bloc 1, mais aussi en bloc 2 et 3, les étudiants bénéficient de cours de méthodologie et récemment, un séminaire réflexif en lien avec le stage et le TFE a été mis en place afin de renforcer l'encadrement des étudiants. Le comité constate toutefois qu'une certaine incompréhension existe dans le chef des étudiants sur l'utilité des cours de méthodologie dès le bloc 1 alors que le TFE arrive en bloc 3. Ces cours sont pourtant tout aussi utiles pour la réalisation de leurs travaux au cours du cursus. De même, le comité constate que les étudiants en bloc 2 semblent parfois en difficulté pour définir leur sujet de TFE par manque de recul sur la pratique en Diététique ; le peu de stages avant le bloc 3 semble en partie expliquer ce manque de recul. Le comité constate toutefois avec intérêt le projet d'un poster TFE. À terme si ce dernier est présenté aux autres étudiants en cours de cursus, cela permettrait à ces derniers d'avoir de nouvelles perspectives sur les sujets de TFE possibles.

Efficacité et équité du programme

- 15 Le comité constate que les étudiants sont informés des dispositifs de soutien qui sont à leur disposition (Service d'accompagnement des étudiants, parrainage, tutorat, blocus encadré, remédiation, etc.) notamment lors de leur première journée en bloc 1, mais également via des rappels par mail ou les informations disponibles sur le site internet. Le comité constate toutefois que les étudiants semblent parfois peu mobiliser ces outils d'aide à la réussite étant donné une charge de travail dense ce qui limite bien entendu la portée de ces services.
- 16 Les enseignants sont également informés des possibilités de formations continues via notamment l'Académie Vinci et encouragés à se former tout au long de leur carrière. Ils peuvent par ailleurs bénéficier d'un soutien de la part d'un centre de développement techno-pédagogique. Cependant, à l'instar des étudiants, le comité constate que l'emploi du temps important des enseignants est un frein à leur formation continue ; le temps de formation ne faisant pas l'objet de moments banalisés dans leur horaire.
- 17 Le comité souligne les investissements importants réalisés par la HE Vinci afin de soutenir l'efficacité de son programme de Diététique notamment via l'achat de matériel pour les activités de simulation et l'aménagement d'une salle immersive, mais aussi via la rénovation d'une cuisine didactique équipée désormais de dispositifs numériques (caméras, écrans, etc.) permettant de renforcer le suivi des étudiants durant ces activités et favorisant également des moments de débriefing.
- 18 Suite à l'analyse des données fournies dans DAv et aux échanges réalisés en visite, le comité constate une réduction importante du nombre d'étudiants entre le bloc 1 et le bloc 2. Les explications de cette réduction sont diverses, notamment la question de l'orientation initiale avec une vision tronquée de ce qu'est réellement la formation en Diététique où la place des sciences est importante, un niveau insuffisant des élèves au sortir du secondaire dans les matières scientifiques, voire dans leurs compétences à cuisiner, la diversification des profils étudiants (stress, sensibilité, troubles alimentaires, etc.). Si des données sont collectées sur cette problématique afin d'en faire un *reporting*, le comité constate qu'une étape de corrélation de ces données avec des retours plus qualitatifs issus des personnes qui abandonnent ou se réorientent reste à faire afin d'en déterminer au mieux les causes.

RECOMMANDATIONS

- 1 Dans l'attente d'un nouvel arrêté royal, poursuivre l'intégration de nouveaux contenus et de nouvelles compétences au sein du programme de Diététique.
- 2 Afin de renforcer la pertinence du stage d'observation en bloc 1, renforcer les consignes et les critères de sélection des lieux de stage en lien avec les objectifs visés. De même, réaliser progressivement un listing des lieux de stage afin de permettre aux étudiants de s'y référer si besoin.
- 3 Relancer la réflexion avec les différentes parties prenantes sur la possibilité d'offrir un stage de courte durée à l'instar du stage d'observation de bloc 1 avec un diététicien en consultation.
- 4 Déployer la simulation dans le cursus en développant les scénarii notamment dans une visée interdisciplinaire et favorisant le développement des différentes

compétences. Renforcer en outre la formation des enseignants sur les aspects de débriefing et d'évaluation des activités en simulation.

- 5 Poursuivre les efforts visant à créer des liens entre les cours de sciences fondamentales et les applications métiers du diététicien, principalement dans les cours théoriques.
- 6 Dans le cadre des débats autour de la révision de l'arrêté royal, réfléchir avec l'ensemble des partenaires sur la pertinence de maintenir un cours de physique dans le cursus Diététique ; cela par ailleurs dans un contexte d'augmentation de nouveaux contenus et de nouvelles compétences à intégrer au programme à l'avenir.
- 7 Développer des interactions plus étroites entre la section et la CeRED notamment dans le cadre de certains TFE.
- 8 Identifier avec les étudiants, les freins à la mise en œuvre de la mobilité internationale et renforcer l'accompagnement des étudiants souhaitant partir dans la réalisation de leur projet.
- 9 Maintenir la réflexion sur la répartition de la charge de travail, sur la répartition des travaux demandés et sur la répartition des stages dans les trois blocs. Réaliser en outre en concertation avec les étudiants une analyse entre le nombre de crédits octroyés aux UE et la charge de travail effective des étudiants.
- 10 En lien avec les réflexions sur la charge de travail, développer les dispositifs pédagogiques permettant une hybridation des modalités d'apprentissages ce qui permettrait en outre une autonomie accrue des étudiants dans le suivi de leur cursus.
- 11 Réaffirmer l'importance des cours de méthodologie non seulement pour la réalisation du TFE, mais plus globalement pour la réalisation des divers travaux demandés aux étudiants.
- 12 Mener à bien le projet de poster TFE afin d'en faire une vitrine des recherches menées par les étudiants. Assurer en outre un accompagnement et une formation des étudiants à la réalisation de ces posters.
- 13 Dans la mesure du possible, banaliser des moments dans l'horaire tant des étudiants que des enseignants afin de permettre à ces derniers de recourir à l'aide à la réussite ou à la formation continue.
- 14 Poursuivre les actions visant à réduire le taux d'abandon dans la section en collectant des retours plus qualitatifs de la part des personnes qui abandonnent ou se réorientent afin, en lien avec les données collectées, de mener au mieux des actions visant à réduire ce phénomène.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

Culture qualité de l'établissement et de l'entité

- 1 Le comité constate une démarche et une volonté claire de la HE vers une formalisation et une centralisation des outils mis à disposition en vue d'un management par la qualité, mais avant tout aussi dans une optique de partage des bonnes pratiques entre les sections du secteur et plus largement au sein de la HE. En cela, le comité constate le développement d'une culture qualité intégrée visant à impliquer les différentes parties prenantes. Elle se veut en outre pérenne et formalisée avec la constitution d'un portfolio. Si l'adhésion de tous semble en grande partie acquise, le comité constate toutefois suite à la visite et à la lecture du DAV que la démarche qualité revête encore pour certains un caractère chronophage ; sentiment sans doute lié à la charge de travail importante des parties prenantes (cf Efficacité).

Implication des parties prenantes

- 2 Le comité constate la volonté affichée d'impliquer le plus possible les étudiants dans la vie du cursus et dans sa démarche d'amélioration continue. Cette implication est effective avec la participation des délégués dans les conseils et réunions où ils sont conviés de même que par la prise d'avis auprès des autres étudiants de la section. Les étudiants de manière générale n'hésitent pas à exprimer leurs remarques ou besoins auprès des enseignants référents du cursus.
- 3 L'implication des professionnels (principalement les maitres de stage) est de même souhaitée. À cette fin, la section Diététique organise une réunion annuelle avec les MDS lors de laquelle ils ont possibilité de faire remonter leurs remarques sur la conduite des stages ou sur d'éventuelles lacunes constatées chez les étudiants. Plus largement, le secteur Santé s'est doté d'un *Advisory board* dont les membres professionnels donnent leur avis sur les orientations prises par le secteur. Le comité constate toutefois qu'il n'y a pas, par contre, de réunion formalisée pour consulter les parties prenantes externes en amont d'une révision du programme. De l'avis du comité, une consultation des parties prenantes externes en amont de la révision de l'arrêté royal qui s'annonce s'avère sans doute cruciale.
- 4 Le comité constate que la HE Vinci entend garder le contact avec les alumni. Ces derniers sont ainsi invités à remplir une fiche de contact au moment de leur diplomation pour notamment transmettre leur adresse mail personnelle et donner leur accord pour être recontactés. Les liens sont de même entretenus via les stages, la proposition de formation continue ou la complétion d'enquêtes qui leur sont envoyées.

Adéquation entre les valeurs et la démarche qualité

- 5 La démarche qualité mise en place dans la section Diététique est alignée sur les valeurs et s'inscrit dans la lignée du plan stratégique de la HE Vinci. Elle vise l'implication des parties prenantes et se veut explicite. Le comité constate toutefois comme exprimé au critère A que la démarche, voire les documents de pilotage tels que le plan stratégique manque parfois de visibilité auprès des acteurs du cursus qu'il s'agisse notamment des étudiants ou des enseignants ce qui peut limiter le déploiement de la culture qualité.

RECOMMANDATIONS

- 1 Poursuivre le travail de conscientisation relatif à la formalisation et à l'archivage des actions réalisées dans le cadre de la démarche d'amélioration continue afin d'attester de la plus-value de l'exercice et d'assurer sa pérennité.
- 2 Impliquer l'ensemble des parties prenantes au cursus Diététique en vue de la révision annoncée de l'arrêté royal et par conséquent du programme.
- 3 Promouvoir les valeurs de la HE et de la culture qualité tant en interne qu'en externe.

Conclusion

Le comité tient à remercier la HE Vinci pour la qualité du travail fourni et pour les échanges menés lors de la visite de l'établissement. À la lecture du DAv, de ses annexes et des documents mis à disposition sur le *SharePoint*, mais aussi des divers entretiens, le comité a pu constater l'engagement de la section Diététique dans un processus d'amélioration continue centré sur la qualité. À cet effet, le cursus peut compter sur le soutien du service Qualité et Projets mis en place par la HE, sur le relais qualité au niveau du secteur Santé, sur les autorités académiques du secteur et du département Diététique, mais aussi sur l'implication réelle des enseignants et des étudiants malgré une charge de travail importante. Le comité encourage la HE Vinci à maintenir cette dynamique tout en renforçant la visibilité de la démarche et des actions menées.

La démarche implémentée se traduit au niveau du programme de Diététique par son amélioration constante, même si la section est dans l'attente d'une révision plus en profondeur de son programme (révision en cours de l'arrêté royal). Depuis la précédente évaluation, le cursus a poursuivi son évolution en introduisant un stage en bloc 1, en développant les dispositifs de simulation, en abordant de nouvelles matières comme le développement durable ou en poursuivant ses activités de recherche au travers de la CeRED. Certains défis demeurent également comme la question de la charge de travail des étudiants, la coloration des cours théoriques de sciences fondamentales avec les visées métiers du cursus ou encore la visibilité des aspects relatifs à la profession de diététicien en consultation.

Le comité ne doute pas des capacités de la section Diététique à répondre à ces enjeux.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation
Diététique
2023-2024

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité

Sophie Breedstraet,
Directrice du secteur Santé,

Nom et signature du coordonnateur de l'autoévaluation

Véronique Maindix
Cheffe du département
Diététique

Nathalie Manneback
Cheffe adjointe du département
Diététique

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).

² Mentionner le numéro précédant le paragraphe.